



Énergie NB Power

le 30 novembre 2011

Mise à jour sur la préparation de la remise en service et de l'exploitation de la centrale de Point Lepreau

En plus du projet de la remise à neuf, il y a beaucoup d'activités diverses qui se déroulent à la centrale de Point Lepreau pour la préparation de la remise en service et de la production d'électricité à la centrale. Ce travail est effectué en toute sécurité et avec qualité pour le retour en service de l'unité d'ici l'automne 2012 et de fournir de l'énergie sûre et fiable pour le Nouveau-Brunswick pour les 25 à 30 prochaines années.

Projet de remise à neuf

L'équipe de projet de la remise à neuf a terminé avec succès l'installation des 380 canaux de combustible le 13 novembre 2011, à l'avance de la date d'échéance prévue de décembre 2011. Cette séquence a impliqué des travaux très complexes et précis.

Les équipes d'Énergie NB et d'EACL continuent de travailler sans relâche pour compléter toutes les activités du projet en toute sécurité. Présentement, les travailleurs retirent les grandes plateformes de travail à partir desquelles la majorité des activités de retubage du réacteur ont été effectuées. Suite au retrait, l'installation des 760 tuyaux d'alimentation inférieure procédera, qui est la dernière activité majeure de la remise à neuf avant le chargement du combustible dans le réacteur.

Au cours de cette année, le projet de la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau a toujours respecté les étapes importantes de l'échéancier révisé pour l'achèvement des activités. En poursuivant de mettre l'accent sur une exécution sécuritaire, de qualité et en temps opportun permettra à l'équipe du projet d'être prête au chargement du combustible dans le réacteur au printemps 2012.

Préparation de la remise en service

Énergie NB a une équipe en place pour s'assurer que les activités à venir de mise en service sont réalisées conformément à toutes les exigences réglementaires et d'exploitation.

Récemment, Énergie NB a terminé ses travaux d'arrêt d'exploitation, d'entretien et d'administration ainsi que les conditions préalables qui peuvent être achevées dans l'état actuel de la centrale. Cela a marqué un accomplissement majeur sur la voie de la remise en service. Lorsque cela a été déterminé que l'arrêt de la remise à neuf serait plus long que prévu initialement, Énergie NB a absorbé les activités d'arrêt à venir de 2011 et de 2013 dans cet arrêt. Cela confirme que la centrale est préparée pour le transfert de commande des voûtes des machines à combustible du réacteur de Candu Energy Inc, sous-traitant d'EACL.

Programme de protection contre l'incendie et l'équipe d'intervention d'urgence

Le rapport annuel 2010 du personnel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) sur le rendement en matière de sûreté des centrales nucléaires au Canada a été publié le 23 juin 2011. Le rendement global de la centrale a été satisfaisant avec une exception. La centrale de Point Lepreau a reçu une cote « inférieur aux attentes » dans le domaine de la gestion des urgences et protection contre l'incendie. Cette cote a été spécifiquement liée à la formation et le rendement de l'équipe d'intervention d'urgence (EIU) de la centrale.

Présentement, l'équipe d'intervention d'urgence de la centrale de Point Lepreau est gérée par une équipe de travailleurs qui effectuent également d'autres tâches à la centrale. Afin de répondre aux attentes de la CCSN, Énergie NB a pris la décision de faire la transition vers une EIU à temps plein, et le

recrutement est présentement en cours pour les travailleurs qualifiés nécessaires pour remplir ces rôles. Ceci s'enlignera avec les autres centrales nucléaires au Canada. Notre équipe actuelle d'EIU, complètement formée et qualifiée, restera en place jusqu'à ce que la nouvelle équipe soit pleinement formée et qualifiée, afin d'assurer une intervention d'urgence continue à la centrale.

Énergie NB continue à apporter des améliorations aux systèmes et aux installations afin de s'assurer que la centrale de Point Lepreau répond à la fois aux exigences de prévention des incendies du code national et nucléaire.

Audiences publiques de la CCSN - jour 2

Le permis d'exploitation du réacteur nucléaire d'Énergie NB expire le 30 juin 2012. En conséquence, Énergie NB cherche à obtenir un renouvellement de permis de cinq ans de la CCSN. Énergie NB a également demandé l'autorisation pour le chargement du combustible dans le réacteur.

La première journée des audiences a eu lieu le 6 octobre 2011, à Ottawa, en Ontario. Durant cette partie de l'audience, la Commission de la CCSN a entendu les témoignages d'Énergie NB et du personnel de la CCSN.

La deuxième partie des audiences publiques est prévue pour le 1^{er} et le 2 décembre 2011 à Saint John, Nouveau-Brunswick. Durant cette partie de l'audience, les intervenants publics auront l'occasion de présenter leurs observations au tribunal de la CCSN et de répondre à des questions connexes des membres de la Commission. Énergie NB et le personnel de la CCSN vont assister à ces audiences et seront prêts à répondre à tous les autres questions que la Commission pourrait poser.

Après le jour 2, les Membres de la Commission passeront en revue les informations relatives aux sujets de l'audience et la CCSN va annoncer sa décision sur la demande de chargement du combustible et le renouvellement du permis. La décision sur le chargement du combustible est une condition préalable pour qu'Énergie puisse procéder au chargement du combustible dans le réacteur et de procéder à d'autres étapes importantes de la remise en service. La décision qui traite du permis est requise à l'avance de l'expiration de notre permis d'exploitation du réacteur nucléaire actuel.

Réduction du volume des déchets de faible concentration

L'installation de gestion des déchets radioactifs solides est conçue pour fournir un entreposage sûr et sécurisé des déchets radioactifs, permettant un suivi efficace et sécuritaire et la capacité à récupérer le matériel pour l'élimination finale à l'avenir.

Énergie NB a conclu un contrat pour expédier les déchets de faible concentration à une installation entièrement autorisée aux États-Unis qui va utiliser l'incinération pour réduire le volume des déchets, ensuite retourner les cendres radioactives à la centrale de Point Lepreau pour une gestion continue à long terme. Cette entreprise exerce présentement les mêmes services pour d'autres installations nucléaires canadiennes.

Réduire le volume des déchets de faible concentration entreposés sur le site fait partie du programme environnemental de la centrale de Point Lepreau, qui adhère à la norme ISO 14001:2004 du Système de gestion environnementale enregistré du site.

Une partie des déchets de faible concentration qui sera expédiée est restée en entreposage assez longtemps pour avoir subi une désintégration naturelle, réduisant sa radioactivité et une partie des déchets, du début, n'était pas très contaminée. Les déchets de faible concentration comprennent des vêtements et des articles légèrement contaminés qui pourraient provenir de diverses activités telles que les services hospitaliers de médecine nucléaire et les laboratoires de recherche, ainsi que les centrales nucléaires. La plupart des déchets nucléaires se situent dans cette catégorie.

La sécurité reste le principe de base derrière toutes les initiatives d'Énergie NB. Énergie NB a confirmé que tous les envois seront entièrement conformes à toutes les exigences réglementaires applicables. Le parcours du transport des déchets sera à travers les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario et va continuer à travers les États-Unis à l'installation autorisée à Bear Creek, dans le Tennessee. Cet envoi est prévu avoir lieu d'ici la fin de 2011.

Ces mesures proactives permettront de réduire la quantité de déchets de faible activité radioactive entreposés dans le Nouveau-Brunswick et permettront également de réduire l'ensemble des coûts à long terme liés à la mise hors service de la centrale de Point Lepreau.

Sécurité - notre priorité absolue

Il y a beaucoup de travail effectué pour assurer un retour en service sûr et sans événements à la centrale de Point Lepreau. Toutes les activités sont menées de façon sûre et efficace. Notre objectif reste le même; la remise en service de la centrale de Point Lepreau pour fournir de l'énergie sûre et fiable pour le Nouveau-Brunswick pour les 25 à 30 prochaines années, tout en se concentrant sur la sécurité de nos employés, du public et de l'environnement. Une fois remise en service, la centrale de Point Lepreau va produire plus d'un tiers des besoins énergétiques à l'intérieure de la province du Nouveau-Brunswick.

PERSONNE-RESSOURCE DES MÉDIAS : Kathleen Duguay, Chef, Affaires publiques, (506) 659-6433 ou par courriel à l'adresse kduguay@nbpower.com.